



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Е	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Ь
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Е	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Б
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	Е	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. AUBINEAU Jérôme a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louisette jusqu'à la délibération n° 2024-94 - M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 22 Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121–15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-90 DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nomenclature des actes: 5.4

La Présidente présente les décisions qu'elle a prises suite aux délégations données par le Conseil communautaire :

DP 2024-49 Attribution de l'accord-cadre « impression du magazine communautaire du Pays de Chantonnay » Imprimerie BELZ

Pour cet accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, les montants maximums prévus sont :

- Montant minimum des commandes pour chaque année : 10 000 € HT.
- Montant maximum des commandes pour chaque année :
 20 000 € HT.

Les prestations seront rémunérées par application des prix du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) aux quantités exécutées.



Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024 52LG

ID: 085-248500340-20240312-2024_90-DE

DP 2024-50		
	Actif Emploi	5 174,30 € TTC
Distribution du magazine communautaire – Février 2024	Actif Emploi	3 1/4,30 € 11C
DP 2024-51		
	Calain at IT Caus varia are	27,000,00,6,1,1
Service de Direction des Systèmes d'Information (DSI) en temps partagé 2024	Cabinet II Gouvernance	27 000,00 € HT
	SAUR SAS	I
	Le montant global maximum du présent	accord-cadre s'élève
DP 2024-52	à 30 000 € HT.	
Attribution de l'accord-cadre n° 2024-03	- Pas de montant minimum	
« entretien des installations	- Montant maximum des commandes pour	chaque année :
d'assainissements non collectifs de la CCPC »	10 000 € HT.	
	Les prestations seront rémunérées par	application des prix
	du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) aux c	
DP 2024-53		
Attribution d'aides à la rénovation	PUBERT - Chantonnay	802,00€
de l'habitat dans le cadre de l'OPAH	CHEVALLEREAU - Chantonnay	780,00 €
- Programme 2023	BREMAND - Chantonnay	2 000,00 €
DP 2024-54	SARL PROTEC SÉCURITÉ PRIVÉE	
Attribution du marché public n° 2024-04	La prestation débutera	
« prestation de rondes et interventions	à compter du l ^{er} février 2024	11 730,00 € HT
sur alarme des sites communautaires »	et se terminera le 31 décembre 2025.	
sar didiffie des sites communataires »	BRILLAUD - Saint-Martin-des-Noyers	1 000,00 €
DP 2024-55	LEROY - Sigournais	1 000,00 €
Attribution d'aides pour la réhabilitation	BEAUSSANT - Sainte-Cécile	1 000,00 €
des assainissements individuels	BEAUSSANT - Sainte-Cécile	1 000,00 €
non conformes – Programme 2024	LOISEAU - Chantonnay	1 000,00 €
DP 2024-56	LOISEAG CHAITCHINGY	1000,00 €
Contrat Nature - Impression du dépliant :	Société « Les pieds sur terre »	1898,00 € HT
la nature au cœur des entreprises	Codicte « Les pieus sur terre »	1000,000 0 111
DP 2024-57		
Signature d'une convention d'occupation précaire	Cette convention est conclue pour une	durée de 12 mais
avec ALAGOS PROD - Atelier n° 30 -	à compter du l ^{er} février 2024, pour un mon	
Pépinière d'entreprises de Benêtre -	hors charge de 352,45 € HT.	tarre de leyer meneder
Sigournais	There endings de coz, to erri.	
DP 2024-58 BIS		
Aménagement de l'espace guichet -	Entreprise PLP-Publicité	3 549,00 € HT
Structure Chauss'up - Les Petits Détours	,	
DP 2024-59		
Contrat Nature 2050 -		
Affichage document de sensibilisation	 Société « Pic et Bois »	1 784,63 € HT
aux enjeux environnementaux -		2,0,000,111
Pupitre Polaris		
DP 2024-60		
Cinéma en plein air –	Entreprise Cin'étoiles	1 520,00 € HT
Base de loisirs de Touchegray à Chantonnay		1020,000
DP 2024-61		
Attribution d'aides à la rénovation	NOVELET GOUAZE - Chantonnay	250,00 €
de l'habitat dans le cadre de la PTRE -	RABAUD - Sainte-Cécile	250,00 €
Programme 2024		200,00 C
1.102/0111110 FOF4	1	

Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Envoyé en prefecture le 12/03/2024 S²LO

ID: 085-248500340-20240312-2024_90-DE

DP 2024-62 Avenant n° 1 au marché public n° 2023-16 « prestation son et lumière pour le festival de spectacles vivants Les Petits Détours au sein du Pays de Chantonnay »	SARL APS AUDIO L'avenant a pour objet d'apporter des presto Ces prestations s'inscrivant en dehors du montifié du marché, un complément budgétain L'avenant a pour incidence financière une au du montant du marché de 750,00 € HT, soit soit un pourcentage de variation de + 5,16 %. Le nouveau montant du marché public globo soit 18 327,00 € T.T.C.	ontant global re est nécessaire. ugmentation 900,00 € TTC., al est de 15 272,50 € HT
DP 2024-63 Avenant n° 2 au marché public de maitrise d'œuvre pour la construction de 2 ateliers relais zone Polaris à Chantonnay	L'avenant n° 2 a pour objet le transfert de v au profit de V ARCHITECTES SARL suivant acte en date du 21 décembre 2023 dont l'entrée a été fixée rétroactivement au l ^{er} novembre Aussi, il a pour objet la modification des coor du mandataire du groupement. Le montant du marché reste inchangé.	de cession en jouissance 2023. rdonnées bancaires
DP 2024-64 Avenant n° 1 au marché public de maitrise d'œuvre n° 2024-1 Réhabilitation de la maison de santé « Centre Epidaure »	L'avenant n° 1 a pour objet le transfert de VA au profit de VARCHITECTES SARL suivant acte de la date du 21 décembre 2023 dont l'entrée a été fixée rétroactivement au 1er novembre Aussi, il a pour objet la modification des cool du mandataire du groupement. Le montant du marché reste inchangé.	de cession en jouissance 2023.
DP 2024-65 Entretien et réparations nécessaires au fonctionnement du broyeur de végétaux DP 2024-66	Société « RABAUD » BERNEREAU -Bournezeau	2 256,93 € HT 1 000,00 €
Attribution d'aides pour la réhabilitation des assainissements individuels non conformes - Programme 2024	HEUZE - Bournezeau MATHIEU - Bournezeau DELAVAY - Chantonnay	1 000,00 € 1 000,00 € 1 000,00 €
DP 2024-67 Signature d'une convention d'occupation précaire avec AERIAL TICHA - Atelier n° 26 - Pépinière d'entreprises de Benêtre - Sigournais	Cette convention est conclue pour une à compter du 19 février 2024, pour un mon hors charge de 716,80 € HT.	
DP 2024-68 Création d'une régie de recettes et d'avances pour l'office de tourisme	Il est institué une régie de recauprès de l'Office de Tourisme de la CCPC. Cette régie est installée Place de la Libe (85110). Elle fonctionne du le janvier au 31 de Elle permettra l'encaissement de topour le compte de tiers (qui a fait l'objet d'une en Conseil communautaire).	erté, à CHANTONNAY écembre. oute vente, même
DP 2024-69 Annulation de la décision n° 2023-50 et adoption d'une nouvelle décision portant création d'une régie de recettes pour les spectacles communautaires	La décision n° 2023-50 est annulée e le paiement des billets d'entrée par carte bo ll est institué une régie de recettes Culture/Jeunesse de la CCPC. Cette régie est installée au siège communau 65 av. du Général de Gaulle à CHANTONNA La régie fonctionnera pour les manifestation par la Communauté de communes.	ancaire. s auprès du service utaire, Y (85110).
DP 2024-70 Base de loisirs de Touchegray - Spectacle « défilé de haute culture » en juillet 2024	Compagnie Helmut Von Karglass produite par l'association Alchymère	3 356,00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024 52LG

ID: 085-248500340-20240312-2024_90-DE

T				
DP 2024-71 Base de loisirs de Touchegray -				
Animations Bulles d'air –	BULLES D'AIR	2 138,20 €		
Balades crépusculaires DP 2024-72				
Aide aux entreprises - Versement	Entreprise « 1000 DEGRÉS »	10 000,00 €		
d'une aide à l'entreprise « 1000 degrés »		10 000,00 €		
à Chantonnay				
DP 2024-73	Collectif L'Improbable			
Ateliers et spectacle du collectif l'improbable	et Association Familles Rurales	4 200,00 €		
- Familles Rurales	et/losociation annines relations			
DP 2024-74				
Formation en ligne mutualisée sur le logiciel	Entreprise INETUM	1 920,00 € HT		
CART@DS CS - Service ADS				
DP 2024-75				
Devis investigations complémentaires				
sur les réseaux préalable à la construction	Cabin at CICAA Etuda -	1,000,000,001,1		
de la médiathèque intercommunale	Cabinet SICAA Etudes	1 990,00 € HT		
du Pays de Chantonnay - Détection				
et géoréférencement- SICAA Études				
	Nouveau plan prévisionnel de financement :			
DD 0004 70				
DP 2024-76	Dépenses HT	Recettes		
Approbation du nouveau plan prévisionnel	Acquisition 520 000 € Fonds LEA			
de financement relatif à l'acquisition	Maitrise d'œuvre et études diverses 120 000 € Subvention			
et à la réhabilitation de l'immeuble	Réhabilitation 1158 900 € Subvention Frais divers 71 100 € Subvention	<u> </u>		
et du parking du centre médical Épidaure	SyDEV	100 000 €		
situé à Chantonnay	Fonds de d Autofinance			
	TOTAL 1870 000 € TOTAL	1870 000 €		
DP 2024-77				
Remise en état salle de bain -	Stéphane SERVICES	3 298,45 € HT		
Logement Gendarmerie	i i	·		
	GIRARD - Rochetrejoux	750,00 €		
DP 2024-78	BEN MOSTAPHA - Chantonnay	500,00 €		
Attribution d'aides à la rénovation	VENDE - Sigournais	2 000,00 €		
de l'habitat dans le cadre de l'OPAH	MORIN - Chantonnay	500,00 €		
- Programme 2024	PANIER - Rochetrejoux	964,00 €		
Trogramme ZoZ T	DEBIEN - Sainte-Cécile	995,00 €		
DP 2024-78		333,00 0		
Attribution d'aides à la rénovation	BURGAUD - Chantonnay	250,00 €		
de l'habitat dans le cadre de la PTRE -	FAVREAU - Chantonnay	250,00 €		
Programme 2024	TOTAL CHARLETTINGY			
DP 2024-79				
	Entreprise « PIC ET BOIS »	2 583,66 € HT		
Aménagement mobilier dans la zone Polaris	LIMEPHSE * FICEI DOIS /			
dans le cadre du Contrat Nature 2050	La régio de recettos «Taya de sélecte» esté			
DD 0004 00	La régie de recettes « Taxe de séjour » créée			
DP 2024-80	auprès de la Communauté de communes du	u Pays ae Chantonnay		
Clôture de la régie de recettes	est clôturée.			
S S		00000		
« Taxe de séjour CCPC »	Le procès-verbal de clôture sera établi à 33 au 31 décembre 2023.	8 838,69 €		

Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024

ID: 085-248500340-20240312-2024_90-DE

DP 2024-81 Création de la régie de recettes "taxe de séjour office de tourisme"	Il est institué une régie de recettes pour la Taxe de séjour auprès de l'Office de Tourisme de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. Cette régie est installée Place de la Liberté, à CHANTONNAY (85110). Elle fonctionne du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Elle permettra l'encaissement des produits « Taxe de séjour ».							
DP 2024-82 Renouvellement logiciel CART@DS et offre GOFOLIO - Service ADS	Entreprise « INETUM »	6 500,00 € HT						
DP 2024-83 Renouvellement de l'adhésion à la convention particulière d'accès aux services de l'association Géo Vendée pour l'année 2024	Association Géo Vendée	6 896,03 € TTC						
DP 2024-84 Travaux électricité et chauffage – Rénovation EHPAD Les Humeaux à Bournezeau	Entreprise « BLI » Entreprise « IDEX »	1 449,00 € HT 5 200,00 € HT						
DP 2024-85 Approbation de devis pour des missions complémentaires relatif à la réhabilitation de l'immeuble et du parking du centre médical Épidaure situé à Chantonnay	APT'IMMO IGESOL SICAA Etudes ATAE QUALICONSULT	3 779,17 € HT 2 000,00 € HT 1 990,00 € HT 3 150,00 € HT 5 245,83 € HT						
DP 2024-86 Attribution des marchés de travaux de rénovation EHPAD Les Humeaux	Lot n° 1 - MENUISERIES BOIS : EURL OLIVIER TRIPOTEAUD Lot n° 2 - SOLS COLLÉS : CCV CALANDREAU Lot n° 3 - PEINTURE : ADC PEINTURE TOTAL	105 057,01 € HT 27 862,57 € HT 41 879,00 € HT 174 798,58 € HT						
DP 2024-87 Renonciation à l'exercice du droit de préemption	Bien 31 rue Archereau, Commune de Bourne contenance de 11 756 m², cadastré section > au prix de de 1 375 600 €.	·						
DP 2024-88 Attribution d'aides pour la réhabilitation des assainissements individuels non conformes – Programme 2024	JOURDAIN - Saint-Vincent-Sterlanges MOUNIAU - Bournezeau BECAUD - Saint-Germain-de-Prinçay	1 000,00 € 1 000,00 € 1 000,00 €						
DP 2024-89 Avenant au marché public n° 2023-9 « refonte du site internet de la CCPC »	WeArePublic L'avenant apporte des modifications nécess La première modification relative à l'évolutio à 5 250,00 € HT, soit 6 300,00 € TTC. La deuxième modification relative à l'installa d'un plug-in s'élève à 320,00 € HT, soit 384, Le montant total de ces modifications s'élèv soit 6 684,00 € T.T.C. Le pourcentage d'écart introduit par l'avena par rapport au montant initial du marché. Le nouveau montant du marché public globe est de : 43 245,00 € HT, soit 51 894,00 € TT Il convient donc de décaler la date de fin de la mise en ligne du site internet est ainsi prév	on de site s'élève tion et le paramétrage 00 € TTC. ve à 5 570,00 € HT, ant est de + 17,75 % al après avenants iC. la prestation ;						

Le Conseil communautaire prend acte de la présentation des décisions de la Présidente.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_90-DE

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : sabelle Moinet Date de signature 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Е	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	Е
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	Е
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Б
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. AUBINEAU Jérôme a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louisette jusqu'à la délibération n° 2024-94 -M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick -Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice :34 Nombre de conseillers communautaires présents: 23 Nombre de conseillers communautaires votants :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-91 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nomenclature des actes: 5.7

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente rend compte des travaux du Bureau communautaire.

Le Conseil communautaire n'a pas délégué d'attribution au Bureau communautaire. Aussi, celui-ci ne prend pas de délibération.

Le Bureau communautaire s'est réuni aux dates suivantes : les 7 et 21 février 2024.



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_91-DE

Les principaux points abordés ont été:

- 07.02.2024: Bâtiment artisanal Rue de l'industrie Zone Industrielle de Pierre Brune à Chantonnay : Renouvellement d'un bail ou vente / Actipôle des Fours à Saint Martin des Noyers : Demande d'acquisition de deux parcelles par deux porteurs de projets / Parc Polaris à Chantonnay : Demande d'acquisition d'une partie de la parcelle XE 169 (pour l'installation d'un distributeur automatique à béton) / Étude sur les regroupements parcellaires agricoles / CTR 2026 : projets à déposer / Restaurant la Morlière : vente d'une parcelle pour mise en œuvre d'un ANC / Inondations à l'occasion des pluies intenses de novembre - décembre : recensement / Vendée Énergie : organisation d'une rencontre / Transfert de la compétence Assainissement collectif : gouvernance / Données « producteurs de pays » demandées par le Département / Loi APER : pratique des autres territoires en matière de concertation / Retour de la Commission «Environnement et Développement Durable» : nouveaux dispositifs / Demande de subvention «Chantonnay Saint Germain Basket» / Demande de subvention «Solidarité Paysans 85» / Demande de subvention «R4JC» / Demande de participation financière au Fonds de Solidarité Logement / Demande de participation financière au Fonds d'Aide aux Jeunes / Vendéopole de Bournezeau : Vente par Vendée Expansion de la parcelle XR 273 (pour l'installation d'une brasserie) / Polaris Sud à Chantonnay : Vente de la parcelle AN80p (par un propriétaire privé) / Vente du bâtiment GAUTIER à Chantonnay / Pouvoir de police de publicité extérieure : retour sur les arrêtés des communes / Révision PLUi : rencontre des communes / Modification simplifiée 0.6 : calendrier / Aire d'accueil des gens du voyage : visite des services de la Préfecture / Matériel Espaces verts / Les Petits Détours : programmation, billetterie, communication / Recrutements pôle Services à la Population: Directeur médiathèque et réseau des bibliothèques (Cédric FERRUT), 2^{ème} bibliothécaire mutualisé (Ambre LEGRAND), Médiatrice Micro-Folie (Margot MAUPETIT) / Organisation des balades estivales de l'Office de Tourisme / DTER / DSIL: dossiers déposés par les Communes et l'interco / LEADER 2023-2027: plan d'actions / Centrale Biogaz : proposition d'une visite / Échanges libres / préoccupations de terrain.
- 21.02.2024 : Société de projet Energie en Pays de Chantonnay / Approbation des tarifs des animations touristiques 2024 / Mise à disposition de salles communales à la Communauté de communes pour l'organisation d'animations et de manifestations / Demande de subvention de « Bournezeau Sports Mécaniques » / Approbation d'une convention à intervenir avec l'association Initiative Vendée Bocage pour l'année 2024 / Conférence Régionale de Gouvernance - ZAN / Réunion départementale «Architecture» / Transfert de la compétence assainissement collectif : calendrier / Atelier relais - Rue des Coulemelles -Chantonnay / Réception des travaux du Vendéopôle / Pose des bornes de recharge véhicules électriques - siège / Retrait de la délibération n° 2023-465 / Motion portant sur la volonté de transférer la compétence assainissement collectif au syndicat Vendée Eau dès lors que la Communauté de communes sera compétente en la matière / Renouvellement de l'adhésion à la convention particulière d'accès aux services de l'association Géo Vendée pour l'année 2024 / LEADER 2023-2027 : plan d'actions / Vendéopôle Vendée Centre - Extension n° 2 : rapport de concession - Opération 5916 - Compte-rendu financier et révision du bilan au 30 septembre 2023 / Vendéopôle Vendée Centre - Extension n° 2 -Rapport de concession – Opération 5932 – Compte-rendu financier et révision du bilan au 30 septembre 2023 / Échanges libres / préoccupations de terrain.

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_91-DE

Le Conseil Communautaire prend acte de cette présentation des travaux du Bureau communautaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électron quement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Rays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_92-DE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Е	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	Е
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	Е
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Б
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. AUBINEAU Jérôme a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louisette jusqu'à la délibération n° 2024-94 - M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 23 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121–15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-92

RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° 2023-465 RELATIVE AU PRINCIPE ENGAGEANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SES COMMUNES MEMBRES SUR LE TRANSFERT À VENDÉE EAU DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Nomenclature des actes : 5.7

Vu le recours gracieux en date du 11 janvier 2024 du Préfet de la Vendée concernant la délibération du Conseil communautaire n° 2023-465 du 6 décembre 2023 relative au principe engageant la Communauté de communes et ses Communes membres sur le transfert au Syndicat mixte Vendée Eau de la compétence assainissement collectif des eaux usées ;



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_92-DE

Considérant qu'il est demandé à la Communauté de communes de retirer la délibération précitée au motif que celle-ci n'est pas compétente en matière d'assainissement collectif des eaux usées, cette compétence étant à ce jour détenue par les Communes qui se sont opposées au transfert obligatoire dans les conditions requises de majorité;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de retirer la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay n° 2023-465 en date du 6 décembre 2023 ;
- d'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CO Pays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_93-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Е	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	Е	MOREAU Laëtitia	Е	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. AUBINEAU Jérôme a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louisette jusqu'à la délibération n° 2024-94 - M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 23 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-93

MOTION PORTANT SUR LA VOLONTÉ DE TRANSFÉRER LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU SYNDICAT MIXTE VENDÉE EAU DÈS LORS QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERA COMPÉTENTE EN LA MATIÈRE

Nomenclature des actes : 9.4

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), redéfinissant notamment les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, et particulièrement les compétences communales en matière d'eau et d'assainissement;

Vu la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de communes (dite Loi FERRAND-FESNEAU);



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_93-DE

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le respect de l'article L.5211-1 du même code, qui prévoit notamment que « le conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local »;

Considérant l'étude technique, financière et juridique menée par la Communauté de communes sur les enjeux et les modalités de ce transfert de compétence, cette dernière pouvant être confiée au Syndicat mixte « Vendée Eau » ;

Considérant que l'intérêt de cette mutualisation à l'échelle du Syndicat mixte précité présente un certain nombre d'avantages à différents niveaux;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre une motion actant de la volonté de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay de transférer la compétence assainissement collectif au Syndicat mixte « Vendée Eau », dès lors que la Communauté de communes sera compétente en la matière.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par: Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CQ Pays de Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	E	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. AUBINEAU Jérôme a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louisette jusqu'à la délibération n° 2024-94 - M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 23 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-94

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'EHPAD « LES ÉRABLES » DE SAINT-PROUANT – PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU TITRE DE LA SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE

Nomenclature des actes : 7.5

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.2.5 portant sur l'action sociale d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération n° 2023-397 du Conseil communautaire en date du 25 octobre 2023 approuvant l'Avant-Projet Définitif (APD) de la rénovation-extension de l'EHPAD « Les Érables » à Saint-Prouant :



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_94-DE

Vu le procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre d'un transfert de compétence signé entre le CIAS et la Communauté de communes du Pays de Chantonnay en date du 31 octobre 2023 ;

Considérant le règlement de subvention tel qu'adopté par délibération N° IV-A-2 du Conseil général de la Vendée du 10 février 2012, n° IV-A-3 du 8 février 2013 et par délibération N° II-E 1 du Conseil départemental de la Vendée du 22 mars 2018 conditionnant l'attribution de sa subvention à la participation financière de la Communauté de communes pour tout projet de modernisation et de mise aux normes d'EHPAD ;

Considérant la délibération n° 2024-7 du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Chantonnay sollicitant la participation financière du Département de la Vendée et de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre des travaux de rénovation-extension précités ;

Considérant qu'au regard des délégations qui lui seront confiées par le Conseil d'administration, la Présidente du CIAS du Pays de Chantonnay demandera la subvention au Conseil départemental de la Vendée ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'apporter une participation financière de 55 680 € au Centre Intercommunal d'Action Sociale pour la réhabilitation et l'extension de l'établissement « Les Erables » de l'EHPAD multisite du Pays de Chantonnay, en contrepartie de l'aide du Conseil départemental sollicitée à hauteur de 118 320 € ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_95-DE

Publié le





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-95

APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF DE L'OPÉRATION DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE SANTÉ ÉPIDAURE SITUÉE À CHANTONNAY ET AUTORISATION DE SOUSCRIRE LES MARCHÉS DE TRAVAUX ET DE DÉPOSER TOUTES DÉCLARATIONS ADMINISTRATIVES PRÉALABLES

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération du Conseil communautaire du Pays de Chantonnay n° 2023-462, en date du 6 décembre 2023, relative à l'approbation de l'opération d'acquisition et de réhabilitation de l'immeuble et du parking du centre médical EPIDAURE situé à Chantonnay en maison de santé pluridisciplinaire ;



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_95-DE

Vu le marché de maîtrise d'œuvre attribué, par décision de la Présidente n° 2024-03 en date du 5 janvier 2024, au groupement dont la SARL VALLÉE ARCHITECTURE est le mandataire, pour un montant prévisionnel de 83 355 € HT (soit un taux de rémunération fixé à 9,26 % du montant HT des travaux), notifié le 8 janvier 2024 ;

Vu la décision de la Présidente n° 2024-64 en date du 7 février 2024 approuvant le transfert de la SARL VALLÉE ARCHITECTURE au profit de la SARL V ARCHITECTES au 1^{er} novembre 2023, notifié par avenant n° 1 le 12 février 2024 ;

Considérant qu'il convient d'approuver la poursuite du projet en confiant notamment à Madame la Présidente les autorisations nécessaires à sa mise en œuvre :

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à la majorité (abstention de Madame Brigitte PHELIPEAU par le biais de son pouvoir) :

- de valider l'Avant-Projet Définitif de l'opération de réhabilitation du centre médical EPIDAURE situé à Chantonnay et son enveloppe prévisionnelle relative aux travaux établie à un montant de 1158 900 € HT, tel que présenté en annexe, et ce faisant, de valider la poursuite de l'opération;
- d'autoriser Madame la Présidente à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux de cette opération de réhabilitation, dans la limite d'un montant global de 1 230 000 € HT, étant précisé que Madame la Présidente rendra compte de l'exécution de cette autorisation lors d'une prochaine réunion du Conseil communautaire;
- d'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tout avenant relatif à ces marchés de travaux, étant rappelé que les marchés peuvent être modifiés lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens conformément à l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique :
- d'autoriser Madame la Présidente à déposer toutes demandes d'autorisations administratives utiles à la réalisation du projet, et notamment en matière d'autorisation du droit des sols :
- d'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_96-DE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick -Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents: 24 Nombre de conseillers communautaires votants :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-96 APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES DONNÉES DE L'OUTIL NUMÉRIQUE D'OBSERVATION DE L'HABITAT -

Nomenclature des actes: 8.5

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023;

Considérant que pour améliorer la connaissance du territoire et faciliter le pilotage des politiques locales, notamment en matière d'habitat et de logement, il convient de pouvoir bénéficier des données numériques mises à disposition par Géo Vendée à titre gratuit ;



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_96-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, telle que présentée en annexe, la convention à intervenir avec l'association Géo Vendée relative à la mise à disposition, à titre gratuit, de données de l'outil numérique d'observation de l'habitat – ONB+;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer ladite convention ainsi que tous actes y afférents ;
- De déléguer à Madame la Présidente l'approbation et la signature de tout autre convention, à titre gratuit et avec l'association Géo Vendée, relative à la mise à disposition de données, et notamment contractualisées par Géo Vendée auprès de tiers.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle

Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de

Chantonnav

ID: 085-248500340-20240312-2024_97-DE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	Е
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-97 PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

Nomenclature des actes : 1.7

Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8;



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_97-DE

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique;

Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement;

Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le schéma régional de coopération, mutualisation et spécialisation adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire et signé le 26 septembre 2022;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 février 2024;

Considérant la technicité de la matière et l'intérêt de se regrouper face aux entreprises spécialisées de ce secteur d'activité ;

Considérant la pertinence de l'approche proposée par le Centre de Gestion de Vendée;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De donner mandat au Centre de gestion de la Vendée, membre du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale;
- De donner mandat au Centre de gestion de la Vendée pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 2/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonay

ID: 085-248500340-20240312-2024_98-DE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	Е
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Ь
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Б
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Б
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-98 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Nomenclature des actes : 7.1

Vu la loi du 7 aout 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République qui renforce le rôle et le cadre légal du Débat d'orientations budgétaires ;

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu et aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires ;

Vu la Commission plénière du 14 février 2024;



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_98-DE

Considérant que le Débat d'orientations budgétaires (DOB) est une étape essentielle et obligatoire de la procédure budgétaire à mener dans les 10 semaine qui précèdent le vote du budget ;

Considérant que ce DOB est voté au cours d'une séance distincte du vote du budget, et qu'il ne peut intervenir ni le même jour de ce dernier ;

Considérant que le Rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit permettre aux élus de discuter des orientations budgétaires tout en étant informés de la situation économique et financière de la Communauté de communes, permettant ainsi d'éclairer leur choix lors des votes des Budget Primitifs ;

Considérant que le ROB ci-joint annexé présente les orientations budgétaires de l'exercice 2024 du budget général et des budgets annexes ;

La Présidente propose au Conseil Communautaire de :

- Prendre acte des orientations budgétaires 2024 du budget général et des budgets annexes présentées et débattues en séance.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé electroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : (2/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de

ID: 085-248500340-20240312-2024_99-DE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Ь
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Б
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Б
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick -Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents: 24 Nombre de conseillers communautaires votants :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-99 BUDGET GÉNÉRAL -AUTORISATION DE DÉPENSES **INVESTISSEMENT 2024**

Nomenclature des actes: 7.1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 1612-1;

Vu la norme comptable M57;

Considérant la nécessité de préciser les opérations concernées susceptibles d'être affectées par le paiement anticipé des dépenses d'investissement avant le vote du budget;



Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_99-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'engagement des dépenses indiquées ci-dessous, par opération, à compter du ler janvier 2024 :
 - Opération n°10 : Bâtiment : 10 000€ (chapitre 21)
 - Opération n°25 : Gens du Voyage : 20 000€ (chapitre 21)
 - Opération n°28 : Acquisition de matériels : 10 000€ (chapitre 21)
 - Opération n°35 : Centre aquatique : 1 600€ (chapitre 23)
 - Opération n°39 : Voirie : 19 000€ (chapitre 21)
- De prévoir les crédits correspondants au budget 2024 lors de son adoption ;

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé electroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-100 VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE – EXTENSION N° 2: RAPPORT DE CONCESSION – OPÉRATION 5916 – COMPTE-RENDU FINANCIER ET RÉVISION DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2023

Nomenclature des actes: 1.4

Vu les articles L.1523-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme (CU), prévoyant notamment que le bilan de la concession est soumis à l'examen de l'organe délibérant du concédant ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique;



Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_100-DE

Vu la concession accordée à Vendée Expansion – SPL, opération 5916, par délibération du Syndicat Mixte Vendée Centre Bournezeau en date du 8 juillet 2014;

Considérant la remise du compte rendu financier 2023, de cette concession, établi par Vendée Expansion - SPL;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'accepter le compte-rendu financier qui lui a été présenté en application de l'article L. 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- D'approuver le bilan et le plan de financement prévisionnels révisés par Vendée Expansion SPL à la date du 30 septembre 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer toutes les pièces, actes et mandats se rapportant à ces décisions, ainsi que tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_101-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-101 VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE – EXTENSION N° 2 – RAPPORT DE CONCESSION – OPÉRATION 5932 – COMPTE-RENDU FINANCIER ET RÉVISION DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2023

Nomenclature des actes: 1.4

Vu les statuts modifiés de la Communauté de commune sail du l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique;



Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_101-DE

Vu la concession accordée à Vendée Expansion - SPL, opération 5932, par délibération du Syndicat Mixte Vendée Centre Bournezeau en date du 13 mars 2018 ;

Considérant la remise du compte rendu financier 2023, de cette concession, établi par Vendée Expansion - SPL;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité:

- D'accepter le compte-rendu financier qui lui a été présenté en application de l'article L. 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- D'approuver le bilan et le plan de financement prévisionnels révisés par Vendée Expansion SPL à la date du 30 septembre 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer toutes les pièces, actes et mandats se rapportant à ces décisions, ainsi que tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

ID: 085-248500340-20240312-2024_102-DE

Publié le





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Ь
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Б
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Б
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-102 ZONE D'ACTIVITÉS « VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE » – BOURNEZEAU : APPROBATION DE LA VENTE DE LA PARCELLE XS 92 À L'ENTREPRISE BTV HYDRAULIQUE

Nomenclature des actes : 3.2

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique;

Vu le document d'arpentage référencé L 06.244 en date du 29/11/2012 ;

Vu l'avis du Domaine n° 2023-85034-92128 établi le 11 décembre 2023 par la Direction Générale des Finances Publiques des Pays de la Loire (DGFiP) sur la valeur vénale du bien, joint en annexe n° 1 à la présente délibération ; .../...

Considérant que Messieurs CHARRON et TESSON, gérants de la SARL BTV Hydraulique, entreprise spécialisée dans les vérins hydrauliques, déjà installée sur le territoire, se sont montrés intéressés par l'acquisition de la parcelle XS 92 d'une surface totale de 1 590 m², située sur la ZAE Vendéopôle Vendée Centre, dans le but de développer leur activité;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 22 novembre 2023;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la vente de la parcelle suivante située sur le Vendéopôle Vendée Centre, telle que présentée dans le tableau ci-dessous et sur les plans joints en annexe n° 2, et dont les contraintes urbanistiques et la viabilisation sont respectivement décrites en annexe n° 3 et n° 4, aux conditions suivantes :
 - o Désignations, surfaces:

Propriétaire	N° de la parcelle	Zonage PLU	Répartition des surfaces de la parcelle	Prix HT
Communauté de communes	XS 92	Uxa	794 m²	13 € le m²
du Pays de Chantonnay	7.0 02	- OAG	796 m²	20 € le m²
TOTA	AL .	1 590 m²	26 242,00 €	

o Acquéreur et prix :

ACQUÉREUR	PRIX						
ACQUEREUR	HT	TVA	TTC				
SARL BTV Hydraulique Vendéopole Vendée Centre parc d'activités économiques 85480 BOURNEZEAU	26 242,00 €	20 %	31 490,40 €				

- , étant précisé qu'il sera à la charge :
 - o du propriétaire vendeur et de l'acquéreur de s'acquitter des frais relatifs :
 - aux impôts, taxes et redevances dus sur le terrain au titre de l'année civile en cours (répartition au prorata temporis);
 - du propriétaire vendeur
 - de s'acquitter des frais relatifs aux diagnostics liés à la vente et au géomètre (l'étude géotechnique de niveau G1-PGC n'étant pas obligatoire au regard de l'article L. 132-5 du Code de la construction et de l'habitation);

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_102-DE

- o de l'acquéreur :
 - de s'acquitter des frais :
 - ✓ dits de « notaire » :
 - Taxes (publicité foncière, etc.), contributions (sécurité immobilière, etc.) et droits de mutation;
 - Débours ;
 - > Honoraires et émoluments notariaux :
 - ✓ relatifs aux études géotechniques liées à la construction ;
 - ✓ de raccordement aux différents réseaux (électricité, eaux potable, usées et pluviales, gaz, télécommunication);
- d'autoriser, avant la signature de l'acte notarié de vente, ledit acquéreur :
 - o à déposer aux autorités compétentes toute demande d'autorisation quelconque en rapport avec son projet (permis de construire, etc.);
 - o à engager toutes les études et tous les travaux utiles liés à son projet (études géotechniques, terrassement, etc.);
- d'autoriser Madame la Présidente ou le $1^{\rm er}$ Vice-président à prendre et à signer un compromis de vente aux conditions susvisées ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou le le Vice-président à prendre et à signer tout acte contenant vente desdites parcelles aux conditions susvisées, ainsi que tout acte complémentaire, rectificatif et accessoire.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature (12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_103-DE





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick -Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents: 24 Nombre de conseillers communautaires votants :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-103 APPROBATION D'UNE CONVENTION À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION INITIATIVE VENDÉE BOCAGE POUR L'ANNÉE 2024

Nomenclature des actes: 7.5

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique;



Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_103-DE

Vu la convention de partenariat en faveur des réseaux d'accompagnement à la création reprise d'entreprise entre la Région Pays de la Loire et la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au titre des années 2021, 2022, 2023 et 2024, autorisant la Communauté de communes du Pays de Chantonnay à intervenir en complément du soutien et des interventions de la Région au profit de l'association Initiative Vendée Bocage (IVB);

Considérant la demande d'aide de l'association IVB en date 15 décembre 2023;

Considérant qu'IVB a pour objet de favoriser le développement économique en soutenant la création, la reprise et le développement d'entreprises par un accompagnement financier et humain;

Considérant que cette intervention facilite l'installation des entreprises sur le territoire communautaire :

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention, telle que présentée en annexe, à intervenir avec l'association Initiative Vendée Bocage, prévoyant notamment pour l'année 2024 une subvention de 19 067 € ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer ladite convention, ainsi que tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature († 12)03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay

ID: 085-248500340-20240312-2024_104-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-104 APPROBATION DES TARIFS DES ANIMATIONS TOURISTIQUES 2024

Nomenclature des actes : 7.1

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-230 du 31 mai 2023 portant sur l'approbation des statuts de l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay, régie communautaire dotée de la seule autonomie financière et chargée de l'exploitation d'un service public administratif, et notamment l'article 2 desdits statuts fixant les missions de l'Office de Tourisme ;

Considérant que dans le cadre de ses missions complémentaires, l'OT est amené à organiser des animations pendant les vacances d'avril et durant la période estivale ;

Considérant qu'il convient de solliciter une contribution financière auprès des participants pour certaines activités ;

/



ID: 085-248500340-20240312-2024_104-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs des animations touristiques 2024 tels que présentés comme suit :

• Animations - Base de loisirs de Touchegray

Balades crépusculaires en canoë-kayak	10 € / personne	
Balades apéro crépusculaires en canoë-kayak	12 € / personne	
Ateliers « grimpe d'arbres »	5€/personne	Gratuit pour les moins de 6 ans
Activités en nature	5€/personne	Gratuit pour les moins de 6 ans

• Animations - Sentier d'Amanéa

Jeudis Zen d'Amanéa	10 € / personne	5 € pour les moins de 10 ans
Animation « à la recherche du trésor perdu »	5€/personne	Gratuit pour les moins de 6 ans
Sortie plantes sauvages	10 € /personne	5 € pour les moins de 10 ans

• Autres animations de l'Office de Tourisme

Visite de ferme	2 € / personne	Gratuit pour les moins de 6 ans
Soirée astronomie	2 € / personne	Gratuit pour les moins de 6 ans
Jeu de piste dans la ville de Chantonnay	2 € / personne	Gratuit pour les moins de 6 ans

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/00/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	Е
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	Е
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	Е	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Б
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	Е	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-105 APPROBATION DES TARIFS POUR LE SPECTACLE "SUZANNE"

Nomenclature des actes : 7.1

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leurs articles 4.2.11 prévoyant l'organisation de manifestations culturelles et 4.2.5 prévoyant des actions sociales d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2022-421 approuvant la mise en place d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle 2022-2025 entre l'État, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, l'Éducation Nationale et la Délégation départementale de l'enseignement catholique, et sa signature en date du 28 octobre 2022 ;



Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240312-2024_105-DE

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2023-183 approuvant la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé, et sa signature en date du 16 mai 2023 :

Considérant l'organisation d'une représentation du spectacle "Suzanne" par le collectif l'Improbable le vendredi 3 mai 2024 à l'espace Sully à Chantonnay, représentation pour laquelle une participation est demandée aux spectateurs ;

Considérant l'objectif d'accessibilité de l'offre culturelle ;

Considérant l'avis favorable de la Commission « Culture, jeunesse, familles » en date du 20 février 2024 :

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De fixer les tarifs de la représentation "Suzanne" de la manière suivante :
 - o Tarif plein:5€;
 - o Tarif réduit : 3 € (pour les demandeurs emploi, les bénéficiaires de l'AAH, du RSA et de l'ASPA, les apprentis et les étudiants et les groupes à partir de 10 personnes);
 - o Gratuité pour les moins de 18 ans.
- o D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay



ID: 085-248500340-20240312-2024_106-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 6 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le six mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle de l'Aubépin à Sigournais pour une deuxième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E):

AUBINEAU Jérôme	Р	DEBORDE Jeannick	Р	GUINAUDEAU Dany	Р	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louisette	Р	DEHAUD Christine	Р	LERSTEAU Patricia	Р	PICARD Sophie	Р
BOISSEAU Didier	Р	DREUX Jean-Claude	Р	LUMEAU Guy	Р	PUAUD Daniel	Р
BOISSINOT Christian	Р	DROUAULT Christian	Е	MADORRA Héléna	Е	SIRET Jean-Pierre	E
BONNENFANT Didier	Р	GOURAUD Christophe	E	MARTINEAU Valérie	Р	SOULARD Yannick	Р
BOURDET Joël	Р	GOURMAUD Catherine	E	MOINET Isabelle	Р	TONARELLI Valérie	Р
BOURGEOIS Laurence	Е	GRANJON Françoise	E	MOREAU Laëtitia	E	ZOUBAIRI Ingrid	Р
CHENU Viviane	Р	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	PAILLAT Dominique	Р		
CORNIÈRE Jean-Louis	Е	GUIBERT Cyrille	Р	PELTANCHE Éric	Р		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CORNIÈRE Jean-Louis a donné pouvoir à M. BOISSINOT Christian - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. BOISSEAU Didier - M. GOURAUD Christophe a donné pouvoir à M. DREUX Jean-Claude - Mme GOURMAUD Catherine a donné pouvoir M. PAILLAT Dominique - Mme GRANJON Françoise a donné pouvoir à M. SOULARD Yannick - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à Mme PICARD Sophie - Mme MOREAU Laëtitia a donné pouvoir à M. GRIMAUD Jean-Marcel - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme CHENU Viviane - M. SIRET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34 Nombre de conseillers communautaires présents : 24 Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Jean-Marcel GRIMAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-106 SPANC – FIXATION DES REDEVANCES POUR LES ENTRETIENS DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS – TARIFS À PARTIR DU 15 MARS 2024

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement les articles L. 2224-8, L. 2224-11, R. 2224-19 et suivants ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.2.6 sur la création et la gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif pour le contrôle, l'entretien, la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;



ID: 085-248500340-20240312-2024_106-DE

Vu l'avis en date du 24 janvier 2024 de la Commission Intercommunale de la Commande Publique attribuant le marché à la société SAUR Hydrocurage ;

Considérant l'intérêt pour le territoire et ses habitants de disposer d'un service d'entretien des assainissements non collectifs avec une prestation et des prix définis et clairs :

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 7 février 2024;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, pour toute demande reçue à compter du 15 mars 2024, les montants des redevances suivantes pour le service « Entretien des assainissements non collectifs »:

	Redevances à partir du 15/03/2024			
Fosse	Intervention programmée	Intervention non programmée et urgente		
jusqu'à 1 500 L	200,00	260,00		
jusqu'à 2 500 L	215,00	285,00		
jusqu'à 3 500 L	245,00	330,00		
jusqu'à 4 500 L	275,00	350,00		
jusqu'à 6 000 L	300,00	380,00		
Au-delà de 6 000 L (m³ suppl)	50,00	50,00		
Poste de relevage (coût au m³)	60,00	60,00		
Vidange bac à graisse	20,00	20,00		
Microstation (forfait +coût au m³)	155 + 55 € par m³ vidangé	200 + 60 € par m³ vidangé		
Curage et/ou nettoyage des canalisations au-delà de 20 m	2,00	2,50		
Mise en place de tuyaux supplémentaires (au-delà de 50 m)	3,00	3,00		
Déplacement sans intervention	160,00	200,00		

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente et le secrétaire de séance compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12 mars 2024 À CHANTONNAY, le 12 mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET

> Signé électroniquement par : Isabelle Moinet Date de signature : 12/03/2024 Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay